

INSCRIPTION DES ELEVES entrant en SECONDES et PREMIERES en LYCEES GENERALE et TECHNOLOGIQUE et LYCEES PROFESSIONNELS

- L'avis d'affectation permet de s'inscrire dans un établissement pour y suivre une formation précise.
- **Pour les élèves entrant en 2ndes G. T. et Pro. - 1^{ère} année de CAP - 1^{ères} G. T. et Pro. : L'inscription est obligatoire au plus tard le samedi 4 juillet 2015.**

Au-delà de cette date, la place de l'élève ne sera plus réservée. Le Chef d'établissement contactera alors les élèves inscrits sur les listes complémentaires à compter du lundi 6 juillet 2015.

- **Les élèves futurs lycéens doivent se présenter avec un EXEAT** puisque chaque chef d'établissement d'accueil doit s'assurer que le jeune est en règle avec l'établissement d'origine.

ETABLISSEMENTS	DATES D'INSCRIPTION	HORAIRES D'INSCRIPTION	DOCUMENTS A APPORTER	REMARQUES COMPLEMENTAIRES
Lycée Jehan de Beauce 20 rue du Commandant Chesne 28000 CHARTRES	Elèves entrant en 2 ^{nde} GT et Pro ; élèves entrant en 1 ^{ère} n'appartenant pas au lycée : Mardi 30 juin 14h-16h30 : clg Herriot Lucé + Proust Illiers 16h30-19h : clg Chasles Epernon + Ferry Auneau Mecredi 1^{er} juillet 9h-13h30 :clg Macé Mainvilliers + Les Petits Sentiers Lucé + Soutine Saint Prest 13h30-19h : clg Blériot Toury + Pergaud Courville + Moulin Chartres Jeudi 2 juillet Tous les établissements autres que ceux cités ci-dessus		<ul style="list-style-type: none"> - Notification d'affectation délivrée par l'Inspection Académique - Photocopie carnet de vaccinations - Photocopie livret de famille - Photocopie des 3 bulletins trimestriels de l'année - EXEAT - 4 photos d'identité - Extrait jugement de divorce le cas échéant - RIB pour les élèves boursiers 	Nota : les dossiers d'inscription vierges sont donnés aux collèges de secteurs quelques jours avant le DNB pour être transmis aux familles.
Lycée Fulbert 62 rue St Chéron 28000 CHARTRES	<u>2^{ndes} GT</u> Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015 Mercredi 1er juillet 2015 <u>1^{ère} STMG</u> Jeudi 25 juin 2015 vendredi 26 juin 2015	10 h 00 – 20 h 00 8 h 30 – 16 h 30 8 h 00 – 13 h 00 8 h 00 – 17 h 00	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'identité (copie livret de famille ou CI) - Copie des bulletins de 3^{ème} et de l'ASSR - Photocopie carnet de vaccinations - EXEAT - Deux photos d'identité - 1RIB - Notification d'affectation délivrée par l'Inspection Académique 	<u>Facultatif</u> : 1 chèque de 10 € à l'ordre de la MDL (Maison des lycéens)

<p>Lycée Marceau 2 rue Pierre Mendès France 28000 CHARTRES</p>	<p>Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015 Mercredi 1^{er} juillet 2015</p>	<p>8h00-18h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport de l'élève (mettre le recto et le verso sur la même feuille) ; - Copie intégrale du livret de famille (Toutes les pages, en recto-verso) ; - Copie du document administratif justifiant de la position de l'enfant (jugement de divorce, attestation de séparation...) si besoin ; - Copie de l'attestation carte vitale (pas de la carte) ; - Copie de l'attestation d'assurance ou attestation responsabilité civile au moins (si possible) ; - RIB OBLIGATOIRE. 	<p>PRESENCE DE L'ELEVE OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION et D'UN RESPONSABLE LEGAL.</p> <p><u>Facultatif</u> : 1 chèque de 5€ à l'ordre du Foyer Socio Educatif.</p>
<p>Lycée E. Zola 26 rue de Civry 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>vendredi 26 juin 2015 samedi 27 juin 2015 lundi 29 juin 2015</p>	<p>13h30-18h00 8h30-12h00 8h30-12h / 13h30-18h00</p> <p>Lieu : Hall d'entrée du Lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille, - Photocopie de la pièce d'identité recto verso, - Photocopie éventuelle du jugement justifiant la responsabilité de la garde de l'élève, - Photocopie du carnet de santé. Préciser nom et prénom, - RIB ou RIP (préciser nom-prénom de l'élève au dos), - Notification d'affectation en seconde, - Exeat (certificat de fin de scolarité). 	<p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES.</p> <p>- A rapporter impérativement aux dates mentionnées pour confirmation de l'inscription par <u>un responsable légal de l'élève et de l'élève.</u></p> <p>-Facultatif : Chèque de 10 € pour adhérer à la Maison des Lycéens.</p>
<p>LP J.F. Paulsen Bd du 8 mai 1945 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>2^{nde} BCP 3 ans – 1^{ère} année de CAP - 3^{ème} PREPA PRO</p> <p>Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015 Mercredi 1^{er} juillet 2015 Jeudi 02 juillet 2015</p> <p>Pas d'inscription le vendredi 03 juillet 2015</p>	<p>9h00 à 12h00 14h00 à 17h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (certificat de fin de scolarité des nouveaux élèves) - Photocopie du livret de famille - Double photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso format A4) - 1 photo d'identité couleur sur fond blanc - RIB ou RIP - Photocopie du document officiel justifiant à qui est confiée la garde de l'enfant (parents divorcés) - Attestation d'assurance (responsabilité civile) - Double photocopie de l'attestation de recensement - Photocopie du carnet de santé - Photocopie de l'attestation papier carte vitale 	<p><u>Facultatif</u>: chèque de 10 € pour adhérer à la Maison des Lycéens.</p> <p>NB: les fiches d'inscription, d'intendance et d'infirmerie seront renseignées sur place par les familles.</p>
<p>Lycée E. Branly 29 avenue J. F. Kennedy BP 40019 28101 DREUX Cedex</p>	<p><u>2^{nde} Bac Pro et 1^{ère} année CAP</u> <u>Mercredi 1^{ER} Juillet 2015</u></p> <hr/> <p><u>2^{ndes} Gales</u> Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015 Mercredi 1^{er} juillet 2015</p>	<p>14 h 00 – 18 h 00</p> <hr/> <p>9 h 00 – 19 h 00 9 h 00 – 19 h 00 9 h 00 – 13 h 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille - Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso – format A4) - 4 photos d'identité couleur sur fond blanc - RIB ou RIP - Photocopie du carnet de santé 	<p><u>Facultatif</u> : Chèque de 8 € pour adhésion Maison des Lycéens</p> <p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES.</p>

<p>L.P. M. Viollette Rue Pablo Neruda BP 59 28101 DREUX</p>	<p><u>Mardi 30 juin 2015</u></p> <p><u>Mercredi 01 juillet 2015</u></p> <p><u>Jeudi 02 juillet 2015</u></p>	<p>BAC Pro Commerce : 9h -12h CAP Emp. Vent. Spécialisé : 9h - 12h BAC Pro BIO: 13h - 30 BAC Pro Conduite Syst Ind .: 9 h - 12h</p> <p>Bac Pro Gestion Admin. : 9h -12h</p> <p>Bac Pro Accomp. Soins Service. Pers. (S+D) : 9h – 12h Bac Pro Métier de la Sécurité : 13h30 - 16h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de recensement ou JDC pour les plus de 16 ans - 1 RIB - 4 photos d'identité - Photocopie des vaccinations - Photocopie recto verso de la carte d'identité - Extrait du jugement de divorce (le cas échéant) - Exeat - Attestation validation socle commun - Photocopie Bulletins trimestriels 2013 / 2014 - Attestation d'assurance scolaire 2014 / 2015 	<p>Présence d'un parent ou tuteur obligatoire</p> <p>Facultatif : 1 Chèque de 5 € pour adhésion à la Maison des Lycéens.</p> <p>Facultatif : 1 Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association sportive du L.P. Maurice Viollette.</p>
<p>L.P. Philibert de l'Orme 7 rue J. Ferry BP 40105 28110 LUCE</p>	<p>Le lundi 29 juin 2015 et le mardi 30 juin 2015</p>	<p>9h00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Exeat (à demander au collège d'origine). - Photocopie du livret de famille - Photocopie pièce d'identité recto/verso. - Photocopie du carnet de vaccination - 2 photos d'identité - 1 RIB - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation. - Pour inscription examen : Photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves ayant 16 ans et ayant la nationalité française et/ou du certificat de préparation à la journée de préparation à la défense (JAPD). 	<p>Présence d'un parent ou tuteur obligatoire.</p> <p>Prévoir chèque de 8 € pour inscription Maison des Lycéens (facultatif).</p>
<p>LP E. Triolet 2 rue des écoles 28110 LUCE</p>	<p>Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015</p>	<p>De 8 h 30 à 17 h 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (à demander à l'établissement d'origine) - 2 photos d'identité récentes - Photocopie du livret de famille/ - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation - Photocopie carte d'identité(le recto et le verso sur la même face d'une feuille A 4). - Photocopie attestation de recensement si + de 16 ans. - Photocopie du carnet de vaccination. - Livrets de compétences socle commun. 	<p>Présence du parent ou tuteur obligatoire</p> <p>Imprimés de transport remis par le lycée</p> <p>Prévoir 1 photo et 6€ pour s'inscrire à la maison des lycéens (<u>facultatif</u>).</p>

<p>Lycée S. Monfort 6 rue de l'orme de Sours 28600 LUISANT</p> <p>Voir site internet : http://www.lycee-silvia-monfort.fr</p>	<p><u>2nde GT</u></p> <p>- V. 26 juin 2015 (J. Monnet Luisant et Les Petits Sentiers Lucé)</p> <p>- S. 27 juin 2015 (tous les collèges)</p> <p>- L. 29 juin 2015 (G. Couté Voves - M. Proust Illiers A. Sidoisne Bonneval E. Herriot Lucé)</p> <p>- M. 30 juin 2015 (collèges hors secteur)</p> <p><u>1ère STMG</u></p> <p><i>Les jeudi 25 et vendredi 26 juin</i></p>	<p><u>A la Vie Scolaire</u></p> <p>14 h à 18 h 30</p> <p>9 h à 12 h</p> <p>8h à 18 h</p> <p>8 h à 18 h</p> <p>8 h à 18 h</p>	<p>- 2 photos d'identité</p> <p>- Photocopie du livret de famille pour tous les membres de la famille</p> <p>- Photocopie du jugement de divorce des documents de séparation ou de tutelle le cas échéant</p> <p>- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de 3ème 2014-2015</p> <p>- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé</p>	<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ à récupérer au collège le dernier jour du DNB pour les élèves des 4 établissements de secteur (Luisant, Lucé Petits Sentiers, Illiers et Voves) et rentrée 2015, établissements de Bonneval - Lucé Edouard Herriot.</p> <p>→ à remplir sur place pour les élèves des autres établissements</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée.</p>	
	<p><u>2nde Bac Pro et 1ère année de CAP</u></p> <p><i>Samedi 27 juin</i></p> <p>-----</p> <p><i>Puis jusqu'au jeudi 2 juillet</i></p>	<p><u>Au Secrétariat élèves (D112)</u></p> <p>9 h à 12 h</p> <p>-----</p>			
	<p><u>1ère Bac pro</u></p> <p><i>Jusqu'au vendredi 26 juin</i></p>	<p><u>Au Secrétariat élèves (D112)</u></p> <p>8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30</p>			
	<p><u>1ère BTS</u></p> <p><i>Jusqu'à la date limite indiquée sur le dossier envoyé</i></p>				<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ envoyé au candidat au préalable</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée</p>

<p>Lycée R. Belleau 33 rue de la Bretonnerie 28400 NOGENT LE ROTROU</p> <p>Voir site internet : http://www.remibelleau.com</p>	<p>VENDREDI 26 JUIN</p> <p>LUNDI 29 JUIN</p> <p>MARDI 30 JUIN</p> <p>MERCREDI 1^{er} JUILLET</p>	<p>14 h – 18 h</p> <p>8 h – 20 h</p> <p>8 h – 18 h</p> <p>8 h – 13 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notification d'affectation remise par le collège à l'issue des épreuves du DNB - Exeat (certificat de sortie délivré par l'établissement où est scolarisé l'élève en 2014-2015) - Photocopie de toutes les pages du livret de famille. - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation. - Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de l'élève. - Photocopie de l'attestation de recensement militaire (pour les élèves de nationalité française ayant entre 16 et 18 ans) ou du certificat de préparation à la journée de préparation à la défense (JAPD) pour les élèves majeurs et de nationalité française. - Documents d'autorisation de prélèvement automatique pour la demi-pension ou l'internat (à télécharger par les parents sur le site du lycée dans l'onglet « gestion du lycée ») 	<p>Les dossiers d'inscription (2^{ndes} GT, 2^{ndes} professionnelles et 2^{ndes} CAP) seront distribués par les collèges aux élèves de 3^{ème}</p> <p>Présence obligatoire d'un représentant légal .</p> <p><u>Transport scolaire</u> : se munir de l'imprimé de transport préalablement reçu si nécessaire</p> <p><u>Bourse nationale</u> : apporter la notification d'octroi de bourse</p> <p><u>Prévoir 2 chèques (facultatifs)</u> : 5 euros (à l'ordre de « Agent Comptable ») : caisse de solidarité 8 euros (à l'ordre de « MDL ») : Maison Des Lycéens</p>
<p>L.P. Sully 8 rue des Viennes BP 30129 28404 NOGENT LE ROTROU</p>	<p>Inscription des nouveaux élèves :</p> <p>Mardi 30 juin 2015</p> <p>Mercredi 01 juillet 2015</p>	<p>9 h – 12 h 13 h – 17 h</p> <p>9 h – 12 h 13h – 16h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RIB - Photocopie complet du livret de famille - Photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève - 4 photos d'identité récentes - Photocopie attestation de la carte vitale des parents - Photocopie du carnet santé (vaccins) - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation - Attestation d'assurance - Photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de nationalité française ayant entre 16 et 18 ans) ou du certificat de préparation à la journée de défense et citoyenneté (JAPD) pour les élèves majeurs et de nationalité française. - EXEAT de l'établissement précédent 	<p>Les dossiers d'inscription seront distribués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par les collèges pour les élèves de 3^{ème} scolarisés à Nogent le Rotrou - envoyés aux familles pour les autres élèves de 3^{ème} <p>Pour les élèves boursiers, apporter la notification d'octroi de bourse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - chèque de 10€ : adhésion Maison Des Lycéens (facultatif) - chèque de 17 € : Association sportive (facultatif)

<p>EREA François Truffaut 42 rue du Château d'eau 28300 MAINVILLIERS</p> <p>02.37.18.29.00</p>	<p>1ère année de CAP 6ème</p> <p>Lundi 29 juin 2015 Mardi 30 juin 2015 Mercredi 1er juillet 2015 Jeudi 2 Juillet 2015 vendredi 3 juillet 2015</p>	<p>8h00 à 12h00 13h00 à 16h00</p> <p>8h00 à 11h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (certificat de fin de scolarité des nouveaux élèves). - livret de famille. - carte d'identité de l'élève - 2 photos d'identité - RIB ou RIP. - document officiel justifiant à qui est confiée la garde de l'enfant (parents divorcés). - Attestation d'assurance (responsabilité civile). - attestation de Recensement. (CAP) - carnet de santé. - attestation papier carte vitale + carte vitale - avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 - attestation de paiement de la CAF (moins de 3 mois) 	<p>Facultatif: Chèque de 10 € pour adhérer au FSE</p> <p>NB: les fiches d'inscription, d'intendance et d'infirmierie seront renseignées sur place par les familles.</p>
--	--	--	--	---